

BULLETIN SALESISIEN

Nous devons aider nos frères et travailler avec eux à l'avancement de la vérité.

(III. S. JEAN 8).

Appliquez-vous à la bonne lecture, à l'exhortation et à l'instruction.

(I. TIMOTH. IV, 13).

Parmi les choses divines, la plus divine est de Coopérer avec Dieu au salut des âmes.

(S. DENIS).

Un tendre amour envers le prochain est un des plus grands et excellents dons que la divine Bonté fait aux hommes.

(S. FRANÇOIS DE SALES).



Quiconque reçoit un enfant en mon nom c'est moi-même qu'il reçoit.

(S. MATT. XVIII, 5).

Je Vous recommande l'enfance et la jeunesse, donnez-leur une éducation chrétienne; mettez-leur sous les yeux des livres qui enseignent à fuir le vice et à pratiquer la vertu.

(PIE IX).

Redoublez de forces et de talents pour retirer l'enfance et la jeunesse des embûches de la corruption et de l'incrédulité, et préparer ainsi une génération nouvelle.

(LÉON XIII).

Direction — Patronage de Saint Pierre. Place d'armes, N. 1, Nice

SOMMAIRE — Un pays délivré de la diphtérie a Marie-Auxiliatrice — Le quarantième anniversaire de la fondation de l'œuvre des Oratoires — Pèlerinage italien à Rome — Les Salésiens et les sœurs de Marie-Auxiliatrice aux pieds du Pape — Pour l'Eglise du Sacré-Cœur — Prorogation et terme du s. Jubilé — Prochain départ de nouveaux Missionnaires Salésiens — Histoire de l'Oratoire de S. François de Sales — Indulgences spéciales pour les Coopérateurs.

UN PAYS DÉLIVRÉ DE LA DIPHTÉRITE

a Marie-Auxiliatrice.

Depuis ce jour si mémorable, où le grand Pontife S. Pie V ajouta aux Litanies la belle invocation : *Auxilium Christianorum*, Secours des Chrétiens, cette tendre Mère n'a cessé de montrer combien il lui était agréable d'être honorée sous ce nouveau et glorieux titre. Les fastes du monde catholique sont pleins des grâces signalées, dont les empires et les royaumes, les provinces et les villes, les princes et les sujets, les prêtres et les peuples furent favorisés et consolés au milieu de leurs détresses, en invoquant Marie sous le doux nom de Secours des Chrétiens. Nous ne voulons pas rappeler ici les faits splendides, par lesquels, dans les siècles passés, et même dans le siècle présent, la céleste Bienfaitrice se montra satisfaite de ce gracieux salut, mis par l'Eglise sur les lèvres de ses enfants; car sans recourir aux anciens prodiges, cette souveraine complaisance est aujourd'hui mise en évidence par les faveurs incessantes

et extraordinaires, qu'Elle se plaît à répandre, en tous lieux, sur ceux qui l'invoquent avec confiance et amour. Sans parler des autres lieux, choisis par Elle pour être le trône de ses miséricordes, ici, dans son Sanctuaire à Turin, il ne se passe pas de jour, qu'il ne nous parvienne quelques touchantes relations, faites de vive voix ou par écrit, de grâces obtenues après l'avoir invoquée, comme *Secours des Chrétiens*, invocation accompagnée, tantôt d'une promesse, tantôt d'une prière, d'un *triduum* ou d'une neuvaine. Les uns racontent qu'ils ont été guéris, presque instantanément, de maladies jugées mortelles; les autres disent avoir été délivrés d'un terrible mal d'yeux; celui-ci annonce la solution inespérée d'un procès désastreux; celui-là, la conversion d'une personne aimée, et que l'on croyait perdue pour jamais, et ainsi de suite. Il est bon de noter que, de tous ceux qui ont été favorisés, à peine y en a-t-il un sur mille qui se fasse connaître; chacun est jaloux de tenir secrète la grâce qu'il a reçue, ne pouvant, pour des raisons personnelles, révéler le nom de celui qui en a été l'objet; cet autre garde le silence parcequ'il ne sait pas écrire, ou bien parcequ'il n'ose ou qu'il n'a pas le temps de le faire; le plus grand nombre se contente d'acquiescer ses vœux, et de remercier Marie-Auxiliatrice, sans aller plus loin. Mais l'expérience et les informations reçues nous autorisent à proclamer, que les bienfaits spirituels et corporels, obtenus des fidèles

par l'intercession de cette affectueuse Mère, sont aujourd'hui innombrables, et vont augmentant, chaque jour, à mesure que la dévotion envers cette Vierge de miséricorde est plus connue et mieux pratiquée.

Après la publication des grâces, faite dans le courant du mois d'avril par le moyen du petit opusculé appartenant à la collection des *Lectures Catholiques*, intitulé *La Mère des Grâces*, il nous est parvenu une longue série de nouvelles faveurs, que nous mettrons au jour, en temps opportun, à l'honneur de Marie, et à l'édification de ses serviteurs. Toutefois, nous ne voulons pas différer plus longtemps d'en rapporter une qui nous semble digne d'une considération particulière.

Tout le monde sait aujourd'hui le ravage que fait, dans l'âge encore tendre, la maladie que les médecins désignent sous le nom de *diphthérie*, et que le peuple appelle communément *group*. En certaines régions, les enfants des deux sexes ont été et sont encore moissonnés par centaines et par milliers, au point de laisser les maisons, sur lesquelles s'est abattue la terrible épidémie, privées de toute espérance de famille; aussi cette maladie est-elle devenue la terreur des pauvres parents. D'autre part, nous savons que diverses familles en furent tout à fait exemptées, en conséquence de leur dévotion, de leur prompt et pieux recours à Marie-Auxiliatrice. Les nombreuses lettres, qui nous ont été écrites à ce sujet, en font foi; toutes respirent la plus tendre reconnaissance et la plus profonde gratitude pour l'Auguste Reine du Ciel.

Entr'autres pays, visités par le fléau, il y en eut un tout entier, qui eut le bonheur d'éprouver les effets du recours à Marie, sous le titre de *Auxilium Christianorum*. La grâce obtenue, à cette occasion, est en vérité si évidente, et accompagnée de circonstances telles, que le Maire lui-même et ses Assesseurs ont bien voulu nous en expédier une déclaration authentique, portant le cachet de la commune; exemple de loyauté et d'impartialité aussi rare que noble. Nous la reproduisons ici, en faisant des vœux bien sincères, pour que Marie-Auxiliatrice continue d'étendre son manteau protecteur sur cette pieuse population, et sur ceux qui la gouvernent.

Chiuse de S. Michel, 20 septembre 1881.

MONSIEUR,

« Parmi les nombreuses grâces que Marie-Auxiliatrice accorde à ses serviteurs, nous sommes heureux d'enregistrer la suivante.

» Dès l'année dernière, 1880, la diphthérie avait fait son apparition dans notre petit pays de Chiuse de S. Michel, et causait aux familles, où elle entraînait, des pertes bien douloureuses. Il y avait déjà quelques mois que le mal sévissait avec une grande violence, quand, au commencement de l'automne, il sembla qu'il voulût disparaître. En effet, le nombre des malades atteints de diphthérie diminuait chaque jour, il ne mourait plus personne de cette maladie, et déjà, nous croyions en être complètement délivrés. Mais bientôt après, l'épidémie reparut, plus terrible qu'auparavant. Elle commença d'abord à se manifester, dans quelques-uns, puis elle prit de telles proportions, que la plus grande partie des familles eut à en éprouver les funestes conséquences. Le nombre des victimes crût au point que, dans le mois de mai 1881, le registre des décès de l'état civil était déjà clos, alors qu'en temps ordinaire, il suffisait pour enregistrer tous les décès de l'année.

« Au plus fort de l'épidémie, il mourait jusqu'à quatre ou cinq enfants par semaine; ce chiffre, pris en lui-même, paraît peut-être faible, mais si l'on considère la petite population de ce pays, qui compte à peine mille et quatre-vingts habitants, il paraît fort élevé. Quelle douleur pour les pauvres parents, qui se voyaient enlevés par une mort cruelle et prématurée, de jeunes enfants, leurs plus douces joies et leurs plus chères espérances! Quelle peine on éprouvait à voir transporter au cimetière leurs jeunes dépouilles, sans aucun accompagnement funèbre! Ainsi le voulaient les autorités civiles.

« Nous étions arrivés au mois de mai de l'année courante, et la diphthérie exerçait plus que jamais ses ravages parmi nous. Alors cette commune se tourna vers Marie-Auxiliatrice et lui demanda de l'en délivrer. Dans ce but, on commença, neuf jours avant sa fête, une neuvaine en son honneur; puis on célébra avec toute la dévotion et la solennité possible, le 24 Mai, jour consacré à Marie *Secours des Chrétiens*. Le soir de ce même jour, eut lieu une procession, où l'on porta en grande pompe, et on plaça sur un piédestal, construit à cet effet, une statue de Marie-Auxiliatrice, pour perpétuer la mémoire de ce fait.

« Or, je vous ferai remarquer que, dans la semaine qui précéda la neuvaine, la diphthérie fit cinq victimes parmi les enfants, et dans la matinée du jour, où commencèrent ces pieux exercices, il en mourut encore un, mais ce fut le dernier; car à partir de ce moment, tous les malades, qui se trouvaient atteints de cette maladie, guérirent, et en peu de temps l'épidémie disparut complètement de notre pays. Depuis lors, personne n'a ressenti les plus légères atteintes de ce mal, qui continua et continue encore, dans les pays voisins, à précipiter dans la tombe de jeunes et innocentes victimes.

« Tous, nous attribuons la cessation du fléau à Marie-Auxiliatrice, laquelle s'est montrée si miséricordieuse envers nous, qu'elle n'a pas délaigné de nous exaucer sur-le-champs, et dans toute l'étendue de nos désirs.

« Nous croyons de notre devoir de vous adresser une relation de cette grâce si évidente, afin qu'en la publiant, il en revienne plus de gloire à Dieu et à son Auguste Mère.

Les Asseseurs
FÉLIX MARITANO.
DOMINIQUE BORELLO.
FÉLIX SESTERO.

LE MAIRE
CHARLES BORELLO.

Le Secrétaire
NOEL SESTERO.

LE QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE

de la fondation de l'œuvre des Oratoires.

C'est le cœur plein de joie, que nous annonçons à nos Coopérateurs et Coopératrices que, le 8 décembre prochain, aura lieu le quarantième anniversaire de la fondation de l'œuvre des Oratoires.

C'était précisément pour la fête de l'Immaculée Conception de Marie, alors que D. Bosco, se trouvant dans la sacristie de l'Eglise de S. François d'Assise, se revêtait des ornements sacerdotaux pour célébrer la Messe. A ce moment se présente un enfant de pauvre apparence ; le sacristain, l'ayant invité à servir la Messe ; je ne sais pas faire, répondit-il. — Si tu ne sais pas servir la Messe, ajouta le sacristain, pourquoi viens-tu dans la sacristie ? Et ce disant, il prend un bâton, à l'aide duquel il va caresser les épaules du malheureux indiscret, qui s'enfuit à toutes jambes. Cet acte de brutalité déplut à D. Bosco, qui réprimanda vertement le sacristain, et lui enjoignit de rappeler l'enfant effrayé. Celui-ci, rentré de nouveau dans la sacristie, le jeune Prêtre l'exhorta gracieusement à entendre la sainte Messe, et à revenir ensuite près de lui, parcequ'il avait à lui parler. Il revint en effet, et D. Bosco, après diverses demandes qu'il lui adressa, le trouvant tout à fait dépourvu d'instruction religieuse, commença, dès ce matin, à lui faire une demi-heure de catéchisme, et à s'entretenir familièrement avec lui, l'encourageant à revenir, ce qu'il ne manqua pas de faire. C'est ainsi que commença notre Oratoire. Il débuta sous le bâton d'un sacristain ; continua sous le coup de fouet, plus ou moins répétés, des méchants ; mais protégé par Marie Immaculée et les gens de bien, il n'a jamais failli à sa mission. Loin de là, à ce premier enfant, il est venu s'en joindre beaucoup d'autres dans la suite ; et après 40 ans, cette unité s'est multipliée au point de devenir cent mille. Gloire donc en soit rendue à Jésus-Christ, et à son Auguste Mère.

En attendant, nous exhortons vivement nos Coopérateurs et Coopératrices à célébrer le 8 décembre prochain avec une dévotion toute spéciale ; nous les prions même de s'unir à nous, de manière à ne former qu'un cœur et qu'une âme, pour rendre en ce jour de vives actions de grâces à la Sainte Vierge, dont la puissante protection nous a soutenus jusqu'ici, et la supplier de vouloir bien nous être toujours aussi favorable à l'avenir.

A cet effet, nous recommandons à chacun de s'imposer quelque pratique de piété à accomplir pendant la neuvaine de l'Immaculée Conception, comme, par exemple, entendre chaque jour la Sainte Messe, ou réciter 9 *Ave Maria* et autres prières semblables ; mais surtout que chacun s'approche des Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, le jour de la solennité. On fera de même dans tous nos Collèges, Hospices, et Oratoires des jours de fête ; dans chacune des Maisons des Salésiens et des Sœurs de Marie-Auxiliatrice ; comme aussi dans chaque famille de Coopérateurs et de Coopératrices. Faisons en sorte que, dans ce beau jour, Marie Immaculée laisse tomber sur nous tous un regard de complaisance et d'amour, et qu'à nos hymnes d'actions de grâces et à nos supplications, Elle réponde : *Oui, vous êtes mes enfants, je serai toujours votre Protectrice et votre Mère.*

PÈLERINAGE ITALIEN

à Rome.

Personne n'ignore le grand événement qui s'est accompli à Rome, le 16 du mois d'octobre dernier ; nous voulons parler du pèlerinage des Catholiques Italiens à la tombe de S. Pierre, désireux de donner une preuve de leur vénération et de leur attachement à son Successeur, Léon XIII. Le fait fut jugé d'une si grande importance, que le Gouvernement Italien lui-même voulut y prendre part, en le protégeant efficacement contre les malintentionnés. « Il est juste de remarquer ici, écrit la *Voce della Verità*, dans son supplément du 17 octobre, comme la police s'est noblement conduite dans cette circonstance. Elle donna des ordres très-sévères, prescrivant que le plus petit rassemblement fût dissous, et ses ordres, elle a su parfaitement les faire respecter. »

La réception des 20 mille Pèlerins environ se fit dans la Basilique de S. Pierre. Quel spectacle fut celui que présente le Pape, quand, vers midi, descendu de ses appartements, il apparut comme un Père au milieu de ses enfants, réunis en si grand nombre, et venus de tous les points de l'Italie, pour lui rendre hommage ! A peine l'eut-on aperçu que, de toute part, s'éleva un cri unanime, que, ni la sainteté du lieu, ni les recommandations faites précédemment, ne purent étouffer dans la poitrine des fidèles : *Vive le Pape ! Vive Léon XIII ! Vive notre auguste Chef !* Les chœurs de la Chapelle Julienne entonnèrent aussitôt le *Tu es Petrus*, mais le chant ne s'entendait plus, au milieu des cris enthousiastes d'une population, qui se pressait sur les pas du Pontife. A mesure qu'il s'avancait, redoublaient les vivats, lesquels devinrent encore plus accentués, lorsqu'il se montra à la multitude, réunie dans la nef latérale de gauche. Arrivé là, le Pontife monta sur le trône, qui lui avaient été préparé pour la circonstance, entouré de sa noble cour, des Cardinaux et d'autres personnages illustres. Lorsque Sa Sainteté eut pris place sur

son trône, Monseigneur Augustin, Patriarche de Venise, lui lut une magnifique adresse, fidèle interprétation des sentiments qui remplissaient le cœur de tant de milliers de Catholiques, nous pouvons dire des Catholiques de toute l'Italie, et même du monde entier. Les passages suivants surtout sont dignes de fixer notre attention : « Le nom d'Italie et de Rome sont des nom religieux et catholiques ; les orgueilleuses capitales de l'Europe le reconnaissent, comme l'humble campagne, où s'élève une croix ; et toujours et en tous lieux, on regardera, comme ennemi de Rome et de l'Italie, quiconque se pose en adversaire de la Papauté et de l'Eglise. — Nos armes sont spirituelles, nos batailles ne réclament nulle effusion de sang ; et c'est pour cela que notre victoire n'en est que plus certaine. Et s'il nous fallait, pour la Foi et pour Vous, résister jusqu'à verser notre sang, avec l'aide du Ciel, nous saurions le verser. Nous en avons fait le serment hier, sur la tombe des saints Apôtres ; aujourd'hui, nous le renouvelons devant Vous ; fils de Martyrs, nous avons hérité de nos pères le courage avec la foi, la gloire avec l'exemple — Nous sommes, ô Saint-Père, avec vous pour être avec le Christ, qui, depuis tant de siècles, combat, commande, triomphe ; prêts à tout souffrir, mais à ne tolérer jamais, qu'on tente d'arracher du cœur la foi, qu'on ose insulter notre Pontife et notre Père bien-aimé, ou toucher à l'Eglise notre Mère. »

Le Saint-Père répondit par un discours admirable, et les pieux pèlerins se sentirent profondément touchés, bien des yeux se mouillèrent de larmes, lorsqu'il prononça ces paroles : « Qu'on se souvienne toujours que le Pasteur Suprême de vos âmes est entouré d'ennemis, et Rome terrifiée a pu voir jusqu'où peut aller l'excès de leur colère et de leur haine, dans cette nuit à jamais néfaste, où, pieuse et recueillie, elle accompagnait à la tombe la dépouille de Notre Prédécesseur (1). Qu'on se souvienne que la Personne et la divine autorité du Pontife sont, chaque jour, jetées dans la boue par l'œuvre d'une presse effrénée, qui lance sur elles, à pleines mains, les outrages et les injures. Qu'on se souvienne qu'il se trouve, en Italie et à Rome, des hommes, qui demandent et menacent d'occuper Notre Palais Apostolique même, pour nous contraindre à une plus dure prison, ou à l'exil ! »

Pendant que le Pape parlait, tous les assistants, saisis d'un profond respect pour sa personne, furent contenir les sentiments qui agitaient leur cœur, et qui menaçaient, à chaque instant, de faire explosion ; mais à la fin du discours, des exclamations enthousiastes retentirent sous les voûtes de l'immense temple. De nouveaux applaudissements, et de nouvelles acclamations se firent entendre, lorsque, se levant de son trône, il reprit le chemin de ses appartements. Le Saint-

(1) Le Saint-Père fait allusion à la nuit du 13 juillet, alors qu'on transportait les dépouilles de Pie IX, du Vatican à S. Laurent hors-les-murs. Pendant cette cérémonie funèbre, une bande d'hommes impies et scélérats se mirent à siffler, à lancer des pierres, et jusqu'à menacer de jeter, dans le Tibre, le cadavre du grand Pontife.

Père, en passant, bénissait ses enfants, et sur son visage, on lisait la vive émotion de son âme. Mais si le Pontife était ému, ses fils obéissants ne l'étaient pas moins, eux qui, pour la première fois peut-être, avaient le bonheur de voir les traits chéris du Vicaire de Jésus-Christ, et d'en recevoir force et consolation.

LES SALÉSIENS ET LES SŒURS DE MARIE-AUXILIATRICE AUX PIEDS DU PAPE.

Le lendemain il y eut une nouvelle réception des Pèlerins, dans les loges du Vatican. Mais ici nous cédon's la parole à un de nos confrères, qui eut le bonheur d'assister à cette audience, et il nous la décrit en ces termes :

Rome, 17 octobre 1881.

BIEN CHER AMI,

Je sais que vous êtes sans cesse à la recherche des nouvelles qui nous touchent de près ; c'est pourquoi j'espère que vous ferez un accueil favorable à ce que je vais vous raconter de l'audience Pontificale, que nous avons eue aujourd'hui-même, nous, Salésiens et Sœurs de Marie-Auxiliatrice, conjointement avec la représentation piémontaise, dans le splendide Pèlerinage Italien.

Le journal la *Voce della Verità* vous donnera des détails précis sur l'imposante démonstration d'hier, dans l'Eglise du Vatican. Ceux qui font monter à dix-huit mille le nombre des Pèlerins, venus de tous les points de l'Italie, pour rendre hommage au Successeur de S. Pierre, le Vicaire de Jésus-Christ, n'exagèrent point.

Le Saint-Père, ému de la grande piété des Italiens, voulut les admettre tous, le lundi suivant, c'est-à-dire aujourd'hui, à une audience publique et particulière. En conséquence, nous nous rendîmes dans les loges vaticanes, par ordre de province et de diocèse, défilant devant Lui, les uns après les autres, pour en recevoir, après le baiser de l'anneau et du pied, une parole et une bénédiction spéciale.

Nous suivions la cohorte la plus nombreuse et la plus observée des Romains, la cohorte piémontaise, précédée d'une bannière portant cette inscription : *Région Piémontaise*, qui comprenait les 16 diocèses des deux provinces ecclésiastiques de Turin et de Vercelli. L'étendard servait à faire reconnaître à chacun sa propre légion ; sans cette précaution, plusieurs, sans nul doute, se seraient égarés au milieu de ces milliers de pèlerins, de patriens et de matrones, de dames et de messieurs, d'hommes et de femmes du peuple. A la phalange vénitienne, qui passa la première, suivait la piémontaise. Après une heure de défilé, arriva notre tour ; car nous nous étions placés à la queue, immédiatement avant la région sarde.

A peine me fus-je présenté à la tête des Salésiens de Turin, de Rome, de Magliano, de Lucca, de Randazzo, suivis de quelques Sœurs de Marie-Auxiliatrice, que, parmi ceux qui formaient une couronne au Pape, on entendit une voix : *Dom*

Bosco, les Salésiens. — Dom Cagliero, dit le Cardinal Billio, qui me connaissait. — D'autres s'écrièrent : et aussi les Sœurs de Dom Bosco! Mais déjà j'étais aux pieds du Chef Suprême; et Celui-ci, comme un Père tendre et affectueux, faisant suspendre, pour un moment, le défilé, daigna me demander : Oh! dites-moi : Dom Bosco, comment se trouve-t-il à Turin? Ah! il est toujours d'ici ou de-là; il a des Maisons un peu partout; il a des fils dans toute l'Italie, en France, en Espagne, en Amérique, et jusque dans la Patagonie. Et D. Bosco ira-t-il aussi dans la Patagonie? Ah! je suis content; on fait du bien, on fait du bien. J'étais confus, et je ne savais trop que répondre. En ce moment, un des assistants, Monseigneur Macchi, je crois, dit en me montrant : en voilà un de retour de la Patagonie. — Des frontières seulement, répliquai-je. Pendant que les autres prêtres et nos clercs, avec plusieurs coadjuteurs, passaient à tour de rôle, baisant l'anneau et le pied, on entendait les Cardinaux et les Prélats s'entretenir de Dom Bosco et de ses œuvres.

Arriva le tour des Sœurs. Les Sœurs de Dom Bosco, dit Monseigneur Schiapparelli. — Oh! bien, bien, reprit le Saint-Père, et combien de Maisons avez-vous déjà, et où en avez-vous? demanda-t-il à la Supérieure, agenouillée à ses pieds. Je dus m'approcher de nouveau, et répondre pour elle, car se trouvant, pour la première fois, en présence de cette sublime majesté, la bonne Religieuse, émue jusqu'aux larmes, pouvait à peine parler. Le Saint-Père, apprenant qu'elles se trouvaient déjà dans l'Uruguay, dans la République Argentine et dans la Patagonie! Oh! les courageuses, les intrépides! s'écria-t-il, jusque dans la Patagonie! Oh! que Dieu vous bénisse tous et toutes : qu'il bénisse votre Supérieur et toutes vos Maisons. — Je ne puis, avec la plume, vous exprimer les mystérieux sentiments, que produisit en nous cette souveraine bienveillance du Vicaire de Dieu sur la terre.

A une heure de l'après-midi, nous étions de retour du Vatican. A quatre heures, les pèlerins de la Toscane venaient seulement de passer, et il restait encore les diocèses méridionaux et siciliens. Quelle bonté, et en même temps, quelle fatigue pour le S. Père! Prions pour que sa précieuse santé n'ait pas à en souffrir.

Ce soir, je pars pour Naples, Messine, Catania, Bronte et Randazzo, pour la visite de nos Maisons. Je grimperai sur le mont Etna, et après une courte excursion, j'en redescendrai pour me renfermer dans le centre de la Trinacrie, c'est-à-dire, jusqu'à Caltanisetta. Suivant ensuite le littoral, je repasserai le détroit, après quoi je traverserai les Calabres, et j'opérerai mon retour en visitant Foggia, Ancône, Faenza, Bologne, Padoue, Este, Milan, Turin.

Prriez pour que je puisse encore rentrer à la maison, sain et sauf; et *valete in Domino omnes*, surtout celui qui nous est le plus cher, et qui, à lui seul, suffit à tous.

Votre bien affectionné

JEAN CAGLIERO Prêtre.

POUR L'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR.

Ne pouvant enregistrer, dans le *Bulletin*, tous les beaux et nobles exemples de charité et de religion, que donnent nos Coopérateurs et nos Coopératrices, en faveur de l'Eglise du Sacré-Cœur de Jésus à Rome, nous croyons bien de publier au moins la lettre suivante.

Varazze, 5 octobre 1881.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Les Coopérateurs Salésiens de *Stella S. Martino*, petit bourg, au-dessus de Varazze, m'ont remis 70 fr. pour l'Eglise du Sacré-Cœur. L'excellent et vénérable Archiprêtre de cette paroisse me demanda si, pour sa décharge et l'édification des fidèles, on ne pourrait pas en faire mention dans le *Bulletin*. Je lui répondis que oui. Ayez donc la bonté de le faire brièvement, pour la consolation de ces bons habitants, qui viennent si volontiers en aide aux œuvres Salésiennes.

Vous pourrez encore ajouter que les Coopérateurs de Varazze continuent à donner des preuves d'une sincère dévotion envers le Sacré-Cœur. Dernièrement, une femme, dont j'ignore le nom, me remit, pour la même intention, un anneau d'or, d'une valeur de 16 fr. Je sais que beaucoup d'autres, ailleurs, concourent, avec un saint enthousiasme, à la grande œuvre. Que Dieu les bénisse tous, et leur accorde la prospérité de l'âme et du corps.

En attendant, veuillez agréer les sentiments d'estime et d'affection, avec lesquels j'ai l'honneur de me dire,

Votre très-humble Coopérateur

JOSEPH MONATERI, Prêtre.

PROROGATION ET TERME DU S. JUBILÉ.

Nos bienveillants lecteurs savent que le Saint-Père, Léon XIII, dans ce grand bouleversement des idées et des choses, désirant ardemment obtenir du Seigneur des grâces spéciales, avait la bonté d'accorder, cette année-ci, à tous les fidèles de la chrétienté, un Jubilé extraordinaire, à gagner du 19 mars au premier novembre. Dernièrement, sur la demande de plusieurs Evêques d'Europe, Sa Sainteté daignait proroger ce temps de salut jusqu'au huit décembre prochain, fête de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie.

Nous sommes bien persuadés que, à cette heure, nos Coopérateurs et Coopératrices ont déjà gagné l'indulgence du Jubilé. Toutefois, si les grandes occupations de l'été et de l'automne ne leur avaient pas permis de le faire, nous les prions instamment de ne pas laisser passer un temps si précieux, sans se procurer les avantages spirituels d'une grâce si singulière. Nous voudrions même que, par leur exemple et leurs paroles, ils engageassent encore les membres de leurs propres familles à les imiter, sans en excepter les enfants, les aidant au besoin à se rendre dignes d'une telle faveur.

Les œuvres prescrites pour gagner l'indulgence du Jubilé sont les suivantes :

1° Pour la ville de Rome, visiter deux fois les Basiliques de S. Jean de Latran, de S. Pierre et de Sainte Marie Majeure ; pour ceux qui sont hors de Rome, faire deux visites dans trois Eglises, et là, où il n'y en aurait que deux, faire trois visites dans chacune des deux, et s'il n'y a qu'une seule Eglise, visiter six fois cette même Eglise. Ces Eglises doivent être désignées par l'Evêque du diocèse, ou par celui qui en tient la place. Sa Sainteté n'a prescrit aucune prière spéciale dans l'accomplissement de ces visites ; on peut réciter des actes de foi, d'espérance et de charité avec cinq *Pater, Ave et Gloria*, selon l'intention du Souverain Pontife.

2° Observer un jour de jeûne et d'abstinence, en s'entendant rigoureusement non seulement l'usage de la viande, mais encore celui des œufs et du laitage.

3° Faire quelque aumône aux pauvres ou à quelque œuvre pie. Nos Coopérateurs et Coopératrices peuvent satisfaire à cette condition, en faisant une aumône au profit des jeunes gens recueillis dans les Maisons Salésiennes, ou à l'avantage des Missions de la Patagonie, ou bien encore en faveur de l'Eglise et de l'Hospice, qui sont en voie de construction à Rome, en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, et comme monument élevé à la mémoire du grand Pie IX.

4° Faire une bonne Confession et une bonne Communion.

Les Confesseurs peuvent commuer les œuvres prescrites, aux infirmes et à toute autre personne qui, pour quelque motif sérieux, ne pourrait les accomplir ; comme ils peuvent aussi dispenser de la Communion les enfants, qui n'auraient pas encore été admis à la réception de ce sacrement.

De plus, le Souverain Pontife accorde aux confesseurs les plus amples facultés, pour absoudre les pénitents des excommunications ou autres peines ecclésiastiques, qu'ils auraient encourues, ainsi que de certains péchés graves et énormes, dont l'absolution est réservée, en temps ordinaire, aux Evêques ou au Pape. Les mêmes Confesseurs peuvent encore commuer, en d'autres œuvres, les vœux, de quelque nature qu'ils soient, ce qu'ils ne pourraient faire en tout autre temps.

Coopérateurs et Coopératrices, sachons profiter de cette circonstance, pour puiser dans les trésors célestes, qui nous sont ouverts, pendant ces jours, par le Vicaire de Jésus-Christ ; et en reconnaissance d'une si grande faveur, prions pour l'Eglise, pour le Saint-Père, Léon XIII, pour nos Evêques et nos Pasteurs. Enfin, veuillez faire part de vos œuvres de charité à la Congrégation Salésienne, qui s'estime heureuse de vous compter parmi ses bienfaiteurs, et qui met en vos prières tout sa confiance.

PROCHAIN DÉPART

de nouveaux Missionnaires Salésiens.

Les instances qui nous ont été faites et qu'on nous fait encore, pour que nous envoyions des auxiliaires à nos frères Américains, sont si nombreuses et si pressantes, que nous avons résolu d'y faire droit, du mieux qu'il nous sera possible. Il est vrai que, manquant déjà d'un personnel suffisant pour nos Maisons établies ou à établir en Europe, nous devrions suspendre l'envoi de nouveaux sujets au-delà de l'Océan ; mais une forte raison nous détermine à passer outre. C'est qu'il s'agit de faire connaître, pour la première fois dans ces pays, Jésus-Christ, sans lequel il n'y a pas de salut ; il s'agit de jeter la première semence de l'Evangile, afin qu'elle devienne un grand arbre, capable de recueillir, sous son ombre bienfaisante, les générations présentes et futures. Quand le père et la mère, quand une famille, quand une tribu aura embrassé la Religion Catholique, comme un précieux héritage, elle la transmettra, pendant des siècles, de père en fils, de famille en famille, de génération en génération ; et alors que d'âmes parviendront au salut ! Mais abandonnés à eux-mêmes, ces peuples d'aujourd'hui, comme ceux qui viendront après, continueront à rester assis à l'ombre de la mort, et à tomber irréparablement dans la nuit éternelle. Si les Apôtres, si leurs premiers disciples, si les Missionnaires catholiques, dès les premiers temps du Christianisme, n'avaient pas éclairé nos ancêtres des lumières de la foi, n'est-il pas vrai que nous serions encore plongés dans les ténèbres du paganisme ?

Et au contraire, combien de millions d'âmes se sont déjà sauvés dans les siècles passés, et combien qui se sauveront encore dans les siècles à venir ?

Donc, quoiqu'on puisse dire ou écrire, nous croyons faire une chose agréable à Dieu et à l'Eglise non moins qu'utile aux âmes, en envoyant de temps en temps, dans ces régions lointaines et abandonnées, de nouveaux Missionnaires, dus-sions souffrir de la pénurie de sujets parmi nous, parce que si l'on en a besoin ici, là-bas ils sont nécessaires ; si dans nos pays, plusieurs se trouvent enveloppés dans les ombres du soir, là-bas tous sont plongés dans les horreurs d'une nuit profonde.

Pour ce motif, une autre troupe de Salésiens fera voile, dans le courant du mois prochain pour le nouveau monde, dont une partie destinée pour la Patagonie, une autre pour l'empire du Brésil, où ils sont attendus par Mons. Lacerda, Evêque de Rio Janeiro, afin de fonder, dans son vaste diocèse, la première Maison Salésienne, désirée depuis si longtemps. Dans le prochain numéro, nous ferons connaître le jour qui aura été fixé pour le départ définitif.

Nous avons cru bien faire en donnant, à nos Coopérateurs et Coopératrices, la nouvelle de cette autre Mission, voulant qu'ils soient exactement

informés des œuvres de la pieuse Société Salésienne, et aussi pour qu'ils veuillent bien nous prêter le secours de leur charité, en vue de la gloire de Dieu et de la Religion.

HISTOIRE DE L'ORATOIRE DE S. FRANÇOIS DE SALES.

CHAPITRE XXXII.

Société de secours mutuel — Son Règlement — Aperçu du savoir faire des élèves des écoles du soir — Bénédiction et première Messe dans l'Eglise de S. François de Sales — Les fonctions du soir — Remerciements — Musique — Poésie — Le Maire de Turin — Le journal *La Patria* — Lettre de Monseigneur Fransonni — L'histoire de l'Oratoire après les dix premières années.

Nous avons oublié une œuvre, établie dans notre Oratoire dès l'année 1850, au sujet de laquelle nous croyons utile de dire ici quelques mots.

Après la proclamation des *Réformes civiles* et du Statut, dont nous avons parlé à son temps, il se forma plusieurs Associations qui, sous le manteau de la charité ou de la philanthropie, cachaient un but coupable, celui de pervertir, au milieu de leurs réunions, les idées des membres qui en faisaient partie, soit en fait de politique, soit en fait de religion. Une de ces Associations, appelée *Société des Ouvriers*, manifesta dès les premiers jours de son existence, des principes tout autres que catholiques. Plusieurs de nos compagnons et de nos connaissances, qui s'y étaient fait inscrire, ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils étaient tombés dans un guépier, et furent assez heureux pour s'en retirer à temps; mais hélas! beaucoup d'autres n'eurent pas le courage de les imiter, et firent bientôt un triste naufrage dans les mœurs et dans la foi. Or, pour ôter aux jeunes externes de l'Oratoire, l'envie de se faire inscrire à ces Sociétés dangereuses, Dom Bosco songea à en établir une parmi eux, ayant pour but le bien-être matériel, joint à l'avantage spirituel de ses membres. Il commença à s'entretenir avec les plus âgés, leur en expliqua la fin, les avantages et les conditions, et son projet reçut l'approbation générale. L'Association, sous le titre de *Société de secours mutuel*, fut inaugurée le premier juillet 1850, et on en retira tous les avantages qu'on s'en était promis. On voit par là, que la première semence de ces nombreuses *Sociétés* ou *Unions d'Ouvriers Catholiques*, qui pullulèrent, dans ces dernières années, en un grand nombre de villes d'Italie, fut jetée par Dom Bosco lui-même au milieu des jeunes gens de son Oratoire (1). Nous ne pouvons résister au désir d'en reproduire ici en en-

(1) Il est bon de remarquer ici que la première des Associations d'*Ouvriers Catholiques*, établies en Italie, est celle de Turin, organisée en 1871, sous l'impulsion d'une poignée de jeunes gens pleins de courage et d'intrépidité.

tier le Règlement, comme souvenir du fait, en même temps, il pourra servir de règle à qui aurait l'intention de l'établir ailleurs, avec ces modifications et ces additions, que réclament les temps et les personnes.

Règlement (1),

1° Le but de cette société est de porter secours aux membres qui tombent malades, ou se trouvent dans la nécessité, faute de travail.

2° Aucun ne pourra faire partie de la société, s'il n'est déjà inscrit dans la compagnie de S. Louis, et celui qui cesse, pour un motif quelconque, d'en être membre, ne pourra plus être considéré comme appartenant à la dite société.

3° Chaque membre devra verser à la caisse la modique somme de 0,05 centimes, tous les dimanches, et ne pourra jouir des avantages de cette société que six mois après son entrée. Il pourra cependant avoir droit immédiatement aux secours de la société, si lors de son admission, il verse la somme de fr. 1,50, pourvu qu'il ne soit ni malade, ni privé de travail.

4° On accordera, tous les jours, à chaque malade, la somme de 0,50 jusqu'à son complet rétablissement.

Dans le cas où le malade aurait été reçu dans quelque Hospice, on ne lui accordera plus la dite somme, à moins que, à sa sortie, il en ait besoin pour le temps de sa convalescence.

5° Ceux à qui il arriverait d'être involontairement privés de travail, auront droit à ce secours, seulement huit jours après la cessation du travail.

Lorsque le subside devra durer plus de vingt jours, le conseil prendra, à cet égard, les mesures nécessaires pour l'augmenter ou le diminuer.

6° On accepte avec reconnaissance toutes les offrandes que l'on voudra bien faire, au bénéfice de la société; et dans ce but, on fera chaque année une quête particulière.

(1) Au Règlement était jointe la petite préface qui suit:
« Voici, mes chers amis, un règlement pour votre Société. Il servira de règle pour que la Société procède toujours avec ordre et profit. Je ne puis que louer le zèle et la diligence avec lesquels vous cherchez à la faire progresser, et en cela vous vous montrez sages et prudents. Vous mettez en réserve un sou par semaine; ce sou que vous dépensez si facilement, comme si ce n'était rien, vous rapportera énormément un jour, alors surtout que vous serez dans le besoin. Recevez donc mon entière approbation.

« Seulement, je vous recommande, pendant que vous vous montrerez pleins de zèle pour le bien de la Société, de ne pas oublier les Règles de la Compagnie de Saint Louis, de laquelle dépend l'avantage fondamental, celui de l'âme.

« Que le Seigneur répande, dans vos cœurs, la vraie charité et la vraie joie, et que la crainte du Seigneur accompagne chacune de vos actions.

« JEAN BOSCO, Prêtre.

Voici la formule d'inscription.

Le jeune homme
Fils de
Demeurant
A été inscrit dans la Société
Dans le mois de
Il a versé pour le règlement 0,15.

SECRETARE

DIRECTEUR.

7° Celui qui, pendant un certain temps, aurait cessé de payer sa cotisation, ne pourra jouir des avantages de la société, avant d'avoir versé la somme arriérée, et en conséquence, pendant l'espace d'un mois, il ne pourra prétendre à rien.

8° La société est administrée par un Directeur, un sous-Directeur, un Secrétaire, un sous-Secrétaire, quatre Conseillers, un Visiteur, un substitut et un Trésorier.

9° Tous les administrateurs doivent faire en sorte, non seulement de payer chaque dimanche la somme due, mais encore d'avoir un soin extrême d'observer les règles de la Compagnie de S. Louis, pour travailler à leur sanctification et encourager les autres dans le chemin de la vertu.

10° Le Directeur naturel de la société est le Supérieur de l'Oratoire. Celui-ci doit veiller à ce que les administrateurs soient exacts à remplir leurs devoirs, et à ce qu'on satisfasse aux besoins des membres, ainsi qu'il a été dit dans les articles précédents.

11° Le sous-Directeur doit aider le Directeur, donner au Secrétaire les ordres nécessaires pour les réunions, et exposer dans le conseil tout ce qui peut procurer le bien de la société.

12° Le Secrétaire devra recueillir, chaque dimanche, la quote-part de chacun, en tenant exactement compte de tous ceux qui satisfont à leur obligation, et il s'acquittera de ce devoir avec la plus grande politesse et la plus grande bienveillance. Il appartient au Secrétaire d'expédier au Trésorier les billets, portant les noms, prénoms et demeure du malade : toutes les décisions de quelque importance, prises dans le conseil, seront enregistrées par le Secrétaire. Le sous-Secrétaire pourra aider le Secrétaire dans ses nombreuses occupations et même le remplacer en cas de nécessité.

13° Les quatre conseillers doivent donner leur avis sur tout ce qui regarde l'avantage de la société, et voter tant pour ce qui appartient à l'administration des affaires, que pour ce qui a trait à la nomination de quelques membres.

14° Le Visiteur naturel de la société doit être le directeur de la Compagnie de S. Louis. Il est de son devoir de se rendre personnellement à la demeure du malade pour vérifier le besoin et en faire le rapport au Secrétaire. Dès qu'il a obtenu le billet dont nous avons parlé plus haut, il doit le porter au Trésorier, après quoi il pourra donner au malade le subside fixé. En remettant ce secours, le Visiteur doit avoir soin de rappeler à l'infirmes quelques maximes de notre sainte religion, et l'engager à recevoir les derniers sacrements si la maladie paraît grave. Le Substitut en cela pourra lui venir en aide, et il tâchera de montrer le plus grand empressement à alléger les fonctions du Visiteur auprès des malades.

15° Le Trésorier aura soin des fonds de la société, et tous les trois mois il devra présenter ses comptes. Mais il ne pourra disposer de l'argent de la caisse en faveur d'aucun, sans un billet du Visiteur, signé du Directeur, et faisant connaître le besoin réel,

16° Tout employé restera en fonction pendant une année, après quoi il pourra être réélu.

17° Le conseil devra rendre compte de son administration, tous les trois mois.

18° Le présent règlement entrera en vigueur à partir du 1^{er} juillet 1850 (1).

Nos écoles du soir continuaient à produire de bons résultats, et les avantages qu'en retiraient les jeunes gens de l'Hospice comme ceux du dehors, qui les fréquentaient en grand nombre, étaient remarquables. Pour nous stimuler à en profiter chaque jour davantage, Dom Bosco nous faisait donner, de temps à autre en public, quelques spécimens de notre savoir, et à cette occasion il invitait plusieurs personnages recommandables de la ville. Une de ces petites séances eut lieu le 16 mai de cette année 1852, en présence d'une assemblée d'élite, de nobles citoyens, parmi lesquels on remarquait plusieurs membres du Conseil Municipal. Les matières traitées par cette petite académie étaient les suivantes : 1° Lecture et calligraphie, les éléments d'arithmétique, du système métrique et de la grammaire italienne ; 2° La Géographie sacrée, l'histoire sainte et la musique vocale ; 3° La déclamation de quelques morceaux choisis en vers et en prose, entr'autres les dialogues ayant pour titre : *Un voyage dans la Palestine et le jeune homme sans récompense*. Nous nous souvenons encore que l'Abbé Apporti, un des assistants, ravi de la promptitude et de la justesse des réponses, faites par ces jeunes ouvriers, ne put s'empêcher de s'écrier ; en vérité, non seulement on ne pourrait espérer rien de plus de ces jeunes gens, qui manient du matin au soir la truelle, l'alène ou l'aiguille, mais on ne serait pas même en droit d'exiger davantage de ceux qui passent toute l'année à étudier, et qui consacrent la plus grande partie du jour à recevoir les leçons de leurs maîtres. A la fin, on fit la distribution des prix, qui ne se bornaient pas seulement à des applaudissements, mais à des objets d'une grande utilité, grâce à la générosité de nos bienfaiteurs.

Cependant avec les aumônes qui nous étaient transmises par des personnes charitables, avec les subventions de la Maison Royale, jointes à un autre subside que nous faisait obtenir l'Econamat et à la somme qu'on retira de la loterie, les travaux de l'Eglise de S. François de Sales continuèrent avec une telle rapidité, qu'au mois de juin nous eûmes le bonheur de la voir terminée. Lorsqu'il s'agit ensuite de décorer et d'orner notre Eglise, M^r le Docteur Vallauri, M^{me} son épouse et leur digne fils, ainsi que le prêtre Dom Pietro firent le frais du Maître-autel. Le Commandeur Joseph Dupré fit embellir la chapelle située à gauche de la porte d'entrée, dédiée à S. Louis de Gonzague et la pourvut d'un autel en marbre. Les nobles époux, M^r le Marquis Dominique et M^{me} la Marquise Marie Fassati se chargèrent de la dépense du second autel latéra

(1) Voir le petit livret intitulé : *Société de Secours mutuel* composée d'une partie des membres de la compagnie de S. Louis, érigée dans l'Oratoire de S. François de Sales — Turin, imprimerie Speirani et Ferrero, 1850

en l'honneur de la T. Sainte Vierge, en l'ornant d'une magnifique statue de la Madone, et de deux chandeliers en bronze. M^r Michel Scanagatti fit cadeau de quatre autres chandeliers ; Dom Joseph Cafasso prit à sa charge la chaire , et un autre bienfaiteur fit construire la tribune, où l'on plaça un petit orgue. Enfin si Dom Bosco, en cette occasion, déploya une grande activité et un zèle extraordinaire, il est juste de dire qu'il fut toujours admirablement secondé par l'insigne piété des fidèles, ou mieux par la divine Providence qui ne lui manqua jamais en semblable occurrence. C'est pourquoi, lorsque les derniers travaux furent achevés et qu'on eut préparé tout ce qui était nécessaire, on fixa un jour pour bénir et inaugurer l'édifice sacré ; on choisit, à cet effet, le 20 juin, troisième dimanche après la Pentecôte, jour bien cher à la ville de Turin, qui le consacre tout entier à honorer la bienheureuse Vierge, sous le vocable de notre *Dame de Consolation*. Nous n'en finirions pas si nous voulions donner le détail de tout ce qui se passa en ce jour mémorable ; car ce fut pour nous une solennité dont le souvenir ne pourra s'effacer et qui nous sera toujours bien précieux. A l'entrée de notre cour, on avait élevé un arc de triomphe d'une hauteur colossale, avec cette inscription en grosses lettres :

En caractères dorés

Nous écrivons de tous côtés :

CE JOUR POUR NOUS EST IMPÉRISSABLE.

De l'Archivêché de Turin, on délégua, pour bénir la nouvelle Eglise, M. le Curé de la paroisse de Borgo Dora, Dom Augustin Cattino, qui y célébra ensuite la première messe, à l'issue de laquelle il tint un magnifique discours à nos jeunes gens et à un grand nombre d'autres qui étaient venus se joindre à eux.

Mais ce qui surpassa tout, ce fut la cérémonie qui eut lieu dans l'après-midi, et qui termina la fête. Quoique la nouvelle Eglise fut assez spacieuse, elle n'en fut pas moins comble. Notre Dom Bosco y parla pour la première fois, et entra d'autres choses, nous nous souvenons qu'il fit admirablement ressortir les rapides transformations qui s'étaient opérées sur cet emplacement. D'un lieu de récréation cet endroit venait d'être changé en un lieu de prière. D'un lieu d'amusements bruyants, en un lieu de louanges et de remerciements au Seigneur ; d'un lieu profane et bien souvent de péchés (à cause de la buvette qui s'y trouvait contiguë et depuis peu démolie) en un lieu de prières ferventes, de saintes joies et de cantiques sacrés. Il nous exhorta ensuite à vénérer toujours dans la suite ce lieu béni, par un respectueux maintien, par l'assiduité aux cérémonies religieuses et la fréquentation des sacrements. Il termina son discours en nous faisant observer que les Eglises matérielles sont la figure de nos âmes, appelées temples de l'Esprit-Saint, et qu'en conséquence nous devons les conserver toujours pures, c'est-à-dire sans péché, afin que le Seigneur, se complaise à y établir sa demeure dans le temps présent, et que nous nous

rendions dignes d'entrer, après notre mort, dans le temple majestueux de sa bienheureuse éternité. Un détachement de la garde nationale avait été envoyée pour maintenir le bon ordre, et ajouter encore à l'éclat de la fête, par les nombreuses salves qui produisirent le plus merveilleux effet, surtout pendant le salut du S. Sacrement. La garde de l'Oratoire essayait vainement de rivaliser avec cette dernière, car elle n'avait que des fusils de bois. Toutes ces choses et bien d'autres encore contribuèrent tellement à la splendeur de ce jour que, non seulement les personnes pieuses, que cette solennité avait vivement intéressées, en furent extrêmement satisfaites, mais encore plusieurs hommes du monde, attirés simplement par la curiosité, se retirèrent enchantés de tout ce qu'ils avaient vu et entendu.

Ce même soir, les promoteurs et promotrices de la loterie, plusieurs membres du clergé et de la noblesse, comme aussi un certain nombre d'autres personnes qui avaient pris part à la construction de la nouvelle Eglise, nous firent l'honneur de se rendre à l'Oratoire. Parmi tout ce monde, on remarquait les deux frères Cavour, M^r le Marquis Gustave et M^r le Comte Camille. Lorsque les fonctions sacrées furent terminées, Dom Bosco rassembla toutes ces personnes dans une salle préparée d'avance, qui était l'ancienne chapelle, dans le but de leur adresser quelques paroles de remerciement. Il résuma en quelques mots, tout ce qui venait de s'accomplir, faisant ressortir la sollicitude des uns et la charité des autres pour mener à bonne fin cette sainte entreprise ; ce fut avec un plaisir extrême qu'il montra comme les efforts de tous avaient été heureusement couronnés par la bénédiction de la nouvelle Eglise. Il ne manqua pas non plus d'exprimer un grand désir de pouvoir récompenser les sacrifices et les peines, que ces bienveillantes personnes avaient voulu s'imposer ; mais ne pouvant le faire lui-même, il promit de prier et de faire prier tous les jeunes gens de l'Oratoire, afin que le bon Dieu les récompensât par d'abondantes bénédictions en cette vie et une gloire immortelle en l'autre.

Après la cordiale allocution de Dom Bosco, les jeunes gens exécutèrent une magnifique *cantata*, mise en musique par le célèbre Professeur Bianchi, d'heureuse mémoire. Nous nous rappelons qu'un de nos chers compagnons, nommé Secondo Pettiva, jeune enfant de 15 ans, montra dans un *a solo* qu'il fit, une voix si sympathique, qu'il remua les fibres de tous les cœurs, et s'attira des applaudissements unanimes.

En cette occasion, notre cher Dom Bosco, le cœur rempli d'une joie inexprimable, ressemblait au Prophète David, lorsque de concert avec son peuple, il chantait et jouait dévotement devant l'Arche d'Alliance. En effet, quoique dans ce jour, il eût été accablé d'occupations, il sut encore invoquer la muse, et composa une ode pour la circonstance, qui fut extrêmement goûtée du public. Un enfant fut chargé de la déclamer devant tous ces Messieurs, en son nom, au nom de ses Coadjuteurs et de tous les enfants de l'Oratoire. Tout

le monde l'écouta avec le plus vif intérêt. Heureusement, nous en avons retrouvé une copie, et pour ne pas priver nos lecteurs des sentiments qu'elle excita dans nos cœurs, nous allons en donner ici la traduction en prose.

« Comme l'oiseau qui, de rameau en rameau, va cherchant un lieu, où il puisse faire son nid en toute sécurité; ne s'arrêtant ni dans les vallées, ni sur les montagnes, bravant même la tempête et l'orage jusqu'à ce qu'il soit parvenu à le bâtir; ainsi avons-nous fait nous-mêmes. Ce nid, nous le cherchâmes pendant un long espace de dix ans, et le Ciel jamais ne nous permit de le trouver. Ce qui nous servait alors d'oratoire était, soit un pré, soit un jardin; combien de fois même n'avons-nous pas dû dresser notre tente sur une place publique ou dans une rue! Mais un jour, Dieu eut pitié de nous, il daigna jeter sur nous un regard de complaisance et nous récompensa largement des dix ans de retard, que nous dûmes endurer. Dans sa bonté, il nous donna des écoles, un jardin pour notre récréation, et la maison qu'il nous destina fut vraiment un nid, où les enfants purent facilement s'abriter. Il nous dédommagea donc bien amplement.... Mais que dis-je? Il voulut encore mettre le comble à notre espérance et à nos désirs, en nous donnant une superbe église, qui vient d'être consacrée, à la grande satisfaction de nos cœurs. Il est bien vrai, Messieurs, que, pendant plusieurs mois, vous ne vous êtes épargné ni peine ni travail, et que vous n'avez pas hésité à affronter la chaleur et le froid pour élever ce temple au Seigneur. Nous savons encore qu'il n'est pas de privations et d'inconforts que vous ne vous soyez imposé dans ce but, allant même jusqu'à refuser à vos paupières le sommeil qu'elles réclamaient, et à votre corps le repos, dont il avait si grand besoin. Votre zèle fut infatigable; ni les vents ni la pluie ne purent le ralentir. Il est donc bien juste que vous fêtiez joyeusement ce beau jour, et que vous jouissiez de votre victoire, comme ces guerriers qui, après la guerre, jouissent, dans les douceurs de la paix, de la gloire sainte et légitime, que le vrai mérite seul a su leur procurer. Il vous a largement récompensés de tout ce que vous avez souffert, en couronnant votre œuvre par la consécration de cette église; que pourrions-nous désirer de plus? Or donc, mes chers amis, hâtons-nous de nous rendre dans le nouveau sanctuaire, pour le remercier de la grâce signalée qu'il vient de nous faire, et prosternés devant le saint tabernacle, nous lui dirons: « Dieu Tout-Puissant, » qui prêtes toujours au pauvre orphelin une » oreille attentive, daigne aujourd'hui écouter favorablement notre prière. Fais que ce saint temple dédié à ton nom, ne soit jamais souillé des » profanations d'aucun infidèle. Ne refuse jamais » ta puissante protection à tes serviteurs, qui viendront ici implorer ton secours, mais exauce » leurs vœux en leur donnant une abondante rémunération de leurs bonnes œuvres. Et vous, » ô Vierge sainte, qui êtes toute-puissante auprès de Dieu, bénissez vos enfants, et inspirez » à nos cœurs une nouvelle foi, une ferme espé-

» rance et un saint amour. Ne permettez jamais » que notre âge, volage et inexpérimenté, ait à » souffrir des pièges qui nous sont tendus de toutes » parts, afin que nous n'ayons pas un jour à rougir du doux nom d'enfants, que nous portons » maintenant avec orgueil. »

« Mais quelle sera donc la récompense que vous réservez à tous ces bienfaiteurs, qui consacrent leurs peines et leurs sueurs à votre culte et à votre honneur? Vous leur préparez dans le Ciel, ô bienheureuse Vierge, une belle couronne de ces fleurs qui ne se fanent point, pour récompenser leurs mérites, avec la pleine et entière possession de ce Bien, qui doit durer éternellement. De notre côté, nous garderons une éternelle reconnaissance pour vos bienfaits, et dans notre cœur, sera profondément gravé le souvenir de ce beau jour, sans que, ni le temps, ni les vicissitudes humaines parviennent jamais à l'en effacer (1). »

Dom Bosco avait aussi invité à la fonction, dont nous venons de parler, M^r le Maire de Turin. Il s'y serait rendu très-volontiers, comme il l'avait fait pour la pose de la première pierre, mais il en fut empêché, et il voulut bien le notifier par une lettre, qui est une preuve irrécusable de la piété du Chef de la Municipalité Turinaise, et de l'estime dans laquelle il tenait notre Oratoire. Voici la lettre qu'il écrivait à Dom Bosco, en date du 18 juin :

« C'est avec une grande satisfaction que le Maire soussigné a reçu la gracieuse invitation que vous avez bien voulu lui adresser; c'est aussi avec le plus grand regret qu'il se voit dans l'impossibilité de s'y rendre, à raison du service religieux qui se fera dans la matinée de ce même jour, à l'occasion de la fête de la Vierge Consolatrice, service auquel il ne peut se dispenser d'intervenir avec tout le conseil municipal, et de la réunion, dans l'après-midi, de l'association de Charité, à Reaglio, à laquelle il est obligé d'assister. Il est heureux des progrès que fait l'institution de l'Oratoire de S. François de Sales, grâce à votre incessante sollicitude, institution si avantageuse à nos jeunes artisans, qui trouveront ainsi le moyen de se former à la religion et aux vertus civiles.

« Je vous prie, en conséquence, Monsieur l'Abbé, d'accepter l'hommage de mon respectueux dévouement.

« Le Maire BELLONO. »

Cette solennité s'accomplit dans un si grand ordre, le but auquel elle tendait parut si noble, qu'on la regarda comme un fait extrêmement important, à ce point qu'un journal politique, alors à son début, intitulé: *La Patria*, crut devoir en faire l'objet de son article de fond. L'ayant relu, ces jours derniers, nous croyons utile de l'insérer dans ces pages, soit pour compléter les détails de cette fête mémorable, soit pour montrer

(1) Cette ode avait pour titre: « Le jour où l'on bénissait la nouvelle Eglise de l'Oratoire de S. François de Sales, les jeunes gens du dit Oratoire, au comble de la joie, exprimaient ainsi les sentiments de leur sincère reconnaissance envers leurs Bienfaiteurs. »

le jugement que les hommes politiques d' alors portaient sur l'œuvre de l'Oratoire, au point de vue du bien-être de la société civile.

« Nous regardons comme une bonne fortune, écrit *La Patria*, l'occasion qui se présente à nous d'augurer la carrière littéraire de notre journal, en parlant d'une de ces œuvres qui résolvent parmi nous un problème bien difficile, celui de les rendre communes et toujours intéressantes, nous voulons dire une œuvre de bienfaisance. Oui, c'est une bonne fortune, disons-nous, de pouvoir, au milieu de cette société, dont nous recherchons journellement les défauts, pour en faire de temps en temps la critique, laisser un moment la plume fatiguée de la politique, pour aborder un sujet qui rencontra toujours une grande sympathie parmi le peuple.

« Mais avec un cœur doué d'une générosité sans égale, comment ne rencontrerait-il pas la sympathie celui qui, avec le zèle d'un philanthrope, avec la foi d'un chrétien, avec la persévérance d'un apôtre, sacrifie les plus belles années de sa vie, triomphe des plus grands obstacles avec la seule force d'une volonté aussi ferme que résignée, et arrive à couronner, après plusieurs années de fatigue, une de ces entreprises, qui peuvent honorablement aller de pair avec les institutions d'un de l'Épée, d'un Assarotti, d'un Cottolengo? En effet, si nous faisons attention aux faibles commencements qu'eurent les œuvres de ces hommes éminents, nous reconnaitrons facilement que celle de Dom Bosco a beaucoup de points de ressemblance avec les leurs, et que les immenses avantages que son institution est destinée à produire, la rend digne de figurer à côté de celles de ces bienfaiteurs de l'humanité, que nous venons de nommer. Mais après avoir parlé des difficultés qu'il a rencontrées, nous ne pouvons passer sous silence les secours qui, dans ces temps calamiteux, au milieu des tempêtes politiques, qui resserrent la bourse du riche et le cœur de tous, arrivèrent de tous côtés à l'infatigable cultivateur de la vigne du Seigneur. Nous ne dirons rien de ces hommes, qui se joignirent à Dom Bosco, et le secondèrent avec un zèle si éclairé; nous nous contenterons de rappeler les mille formes diverses, que prit l'inépuisable charité de nos concitoyens, pour venir en aide à cette sainte œuvre; secours accordés par des personnes de tout âge, de toute condition, des riches et des pauvres, des grands et des petits; immense socialisme seul praticable et légitime, parce qu'il fut le produit d'un saint et admirable sentiment, sous l'inspiration duquel chacun paya selon ses propres forces, le peintre avec son tableau, le marchand avec les objets de son négoce, mais où la femme toujours grande, toujours la première quand il s'agit de charité, sut répandre toute la délicatesse de son inépuisable bonté.

« Vous voyez en effet, dans l'exposition des objets donnés à la loterie, destinée à secourir efficacement l'Oratoire, le sacrifice des divertissements, celui des promenades, des jeux consacrés à la récréation du pauvre et en conformité avec son âge; voyez cette charité aux mille formes et

indirecte, comme il convient à ces êtres sensibles et délicats, qui composent la plus belle partie des œuvres de bienfaisance, les patronnant, les maintenant, pour laisser à l'homme, espèce plus rustique et moins intelligente, le secours, en quelque sorte, brutal de l'argent.

« Nous avons dit brutal, parce que nous croyons que celui qui fournit le moyen matériel, propre à soutenir une œuvre, est auprès de celui qui la fait éclore et la mène à son couronnement, ce qu'est le soldat qui combat auprès du Général qui commande; toutefois en appelant brutal ce moyen matériel, Dieu nous garde de nier la sainteté de son emploi! En effet, la mission que Dom Bosco a mise sous le patronage de S. François de Sales, est grande et digne de considération. Soustraire la jeunesse à l'oisiveté du dimanche, pour les maintenir dans une religieuse et honnête occupation, est chose si belle que, pour en parler, nous croyons devoir recourir à la plume simple et par là même sublime de son auteur.

Il dit avoir vu « avec une profonde tristesse » plusieurs de ceux, qui s'appliquent de bonne » heure à l'exercice des arts et de l'industrie, » consumer, les jours de fêtes, dans le jeu et » l'intempérance, le modeste salaire qu'ils ont » gagné, durant la semaine; et désireux de porter remède à un mal, dont on a à redouter les » funestes conséquences, il résolut d'ouvrir une » maison pour les réunions dominicales, où les » uns et les autres pourraient trouver toute facilité d'accomplir leurs devoirs religieux, et » recevoir en même temps une instruction, une » direction, un conseil pour mener une vie chrétienne et honnête. »

« Telle est l'œuvre que Dom Bosco nous annonce, avec tant de simplicité, et qu'il entreprenait hier, en consacrant l'Oratoire de Saint François de Sales à Valdocco. L'Oratoire est simple et modeste, comme il convient à qui attend tout de la générosité publique et lui doit tout; mais ses nefs sont pleines de fidèles, et la foi est le plus bel ornement de la Maison de Dieu. Ces fidèles se rendirent hier en foule à la cérémonie, éclairés par ce beau soleil, dont les rayons semblent une bénédiction à ceux qui recherchent les joies religieuses et tranquilles. Tout concourait à ce que le souvenir de ce jour demeurât éternel dans le cœur de chacun, éternel pour ceux qui sont enlevés au vice et qui sont tenus à la reconnaissance; éternel pour ceux qui patronnèrent l'œuvre et qui reçoivent ce tribut de gratitude.

« La fonction religieuse fut aussi solennelle que le comportait la circonstance. Une personne qui, par ses éminentes vertus, par ses vastes connaissances, est l'honneur du Clergé Turinois, M. le Curé de Borgo Dora, lisait un admirable discours, où il nous exposait les vrais caractères de l'Église, considérée comme Maison de Dieu et comme Maison de prière. Nous avouons qu'en entendant ces paroles, dépouillées de cette logique prétentieuse et de cette éloquence factice, qui laissent les cœurs froids et insensibles; en l'écoutant nous montrer la sainteté de notre foi,

la supériorité de notre religion sur les croyances des autres peuples, nous nous sentions transportés dans ces temps, où l'on prêchait aux peuples, rassemblés sous l'immense temple du Ciel, ou dans les entrailles de la terre, la parole de ce Dieu qui mourut pour notre salut.

« La fonction terminée, tous les promoteurs ou membres de la Commission directrice se retirèrent dans une salle contiguë, s'entretenant des émotions de cette belle journée, et bientôt après ils avaient le plaisir d'entendre une ode, chantée par un chœur d'enfants, qui l'exécutèrent avec une rare perfection. La Garde Nationale concourait à donner à la fête un plus grand éclat. Honneur à cette jeune institution, qui mérite toute la reconnaissance de l'Etat, qui sait choisir le moment opportun pour se confondre avec le peuple, et participer ensemble à la joie commune. L'Oratoire est donc achevé, l'omission de Dom Bosco est réalisée.

« Nous hésitons à le dire, craignant que la charité publique se ralentisse à cette nouvelle. Et pourtant, on ne saurait s'imaginer les immenses secours que réclame, pour subsister, cette Institution naissante, dans laquelle notre ville espère trouver un appui et un exemple à imiter dans les autres parties du royaume. Si nous n'avons pu cacher la joie que nous avons ressentie à l'annonce de la Consécration de l'Oratoire, nous ne voudrions pas que nos paroles pussent refroidir le zèle de nos concitoyens, qui pourraient croire que l'œuvre est terminée, et que dès lors ils n'ont plus rien à faire.

« Dom Bosco a entrepris une œuvre noble et l'a conduite avec persévérance et intelligence; la population de Turin qui sait apprécier les avantages d'une Institution, dont le but est d'enlever au vice tant de jeunes cœurs, qui n'ont ni l'expérience, ni l'éducation nécessaire pour s'en garantir, ne voudra pas laisser son œuvre incomplète; elle s'efforcera au contraire de justifier cette belle réputation de charité, dont elle s'enorgueillit à juste titre (1). »

Quelques jours après la solennité que nous avons racontée, Dom Bosco en rendait compte à Monseigneur Louis Fransoni, à Lyon, lequel en témoignait sa satisfaction dans une lettre, où il laisse voir la haute estime et la paternelle bienveillance, que cette illustre Prélat nourrissait pour notre Oratoire. Nous manquerions à notre tâche si nous n'en donnions connaissance à nos lecteurs.

« Lyon, 29 juillet 1852.

« TRÈS-CHER D. Bosco,

« Je veux bien croire que l'Eglise est de la plus grande simplicité, mais qu'en onze mois on ait pu la construire et la livrer au culte, ceci me paraît un prodige. Que le Seigneur en soit béni et remercié, Lui qui vous a inspiré la pensée de la bâtir, et donné la grâce de pouvoir la terminer, à l'avantage de tant de jeunes gens, qui y accourent nombreux et empressés.

» Je regrette que vous n'avez pu placer les cent mille billets; je le regrette d'autant plus

(1) Voir *La Patrie*, journal politique et littéraire, 21 juin 1852.

que, tous les frais de la loterie prélevés, les 74 mille n'arriveront jamais à produire, pour votre Eglise, 32 mille fr. Toutefois j'approuve l'acte par lequel vous cédez généreusement la moitié de la somme totale à la *Petite Maison* (1). Ce sont deux établissements voisins, en faveur desquels la main de Dieu se montre visiblement.

« J'ignore encore si mes cent billets ont gagné quelque objet qui se puisse envoyer par la poste. En parcourant la liste, ou le catalogue, j'en ai bien vu quelques-uns qui me semblent être sortis, mais d'ordinaire je n'ai jamais que quelque garde-feu, quelque porte-serviette; je ne m'attends donc pas à gagner autre chose. Je voudrais que les lots qui me sont échus fussent d'une grande valeur, pour en faire bénéficier votre église.

« Mon plus grand désir est que vos Oratoires continuent à prospérer, et confiant dans la miséricorde du Seigneur, je me déclare, avec le plus cordial attachement

*Votre très-humble et très-affectionné
Serviteur*

† Louis Archevêque de Turin. »
(A suivre).

(1) C'est la Petite-Maison de la Divine Providence, ou l'œuvre de Cottolengo.

INDULGENCES SPÉCIALES pour les Coopérateurs.

Les Coopérateurs peuvent gagner:

L'indulgence plénière, une fois par jour, applicable aux âmes du Purgatoire, en récitant le tiers du Rosaire devant le Très-Saint Sacrement, ou, s'ils ne peuvent, devant le Crucifix.

L'indulgence plénière, chaque fois qu'ils font la sainte Communion.

Un nombre considérable d'indulgences plénières, dans le courant de la journée, en récitant six *Pater*, *Ave* et *Gloria*, selon l'intention du Souverain Pontife. Et ces indulgences, applicables aux âmes du Purgatoire, ils peuvent les gagner *toties quoties*, c'est-à-dire, toutes les fois qu'ils récitent les susdits *Pater*, *Ave* et *Gloria*, en quelque endroit que ce soit, lors même qu'ils ne se sont point confessés et qu'ils n'ont point communiqué, mais pourvu qu'ils soient en état de grâce.

En outre, une indulgence plénière chaque Dimanche, et chacun des jours ci-après indiqués, à la condition que, s'étant confessés dans les huit jours et ayant communiqué, ils visitent une église et y prient selon l'intention du Souverain Pontife.

Mois de Décembre.

- 3. S. François Xavier Apôtre des Indes.
- 8. Immaculée Conception de Marie.
- 10. Premier jour de la Neuvaine de Noël.
- 21. S. Thomas Apôtre.
- 24. Dernier jour de la Neuvaine de Noël.
- 25. Nativité de N. S. J. C.
- 27. S. Jean Apôtre et Evangéliste.

Avec la sanction de l'autorité ecclésiastique - Gerant JOSEPH FERRARI

Sampierdarena 1851 - Imprimerie de S. Vincent de Paul.